

Elections parlementaires en Italie : un scrutin à plusieurs inconnues

Corinne Deloy

Analyse

Le 22 décembre dernier, le parlement italien était dissout après l'adoption du budget pour l'année 2013. Comme il l'avait annoncé, treize jours auparavant, le président du Conseil Mario Monti a alors démissionné de ses fonctions entraînant la convocation d'élections parlementaires, anticipées de quelques semaines (celles-ci devaient initialement se tenir au printemps 2013), pour les 24 et 25 février prochains. Selon la Constitution, un délai de 45 à 70 jours est obligatoire entre la dissolution des chambres du parlement et le scrutin.

Le 9 décembre dernier, Mario Monti avait annoncé sa démission après que les parlementaires du Parti du peuple pour la liberté (PdL) eurent décidé de boycotter le vote de confiance à son gouvernement et de s'abstenir à la Chambre des députés sur le vote du budget 2013 qui devait se tenir avant la fin de l'année 2012 (une vingtaine de décrets étaient encore en discussion). « *J'ai décidé de partir parce que j'ai été blessé dans mes convictions les plus profondes* » a déclaré Mario Monti au quotidien *Le Corriere della Sera* pour expliquer son départ.

Les forces d'opposition de gauche sont données gagnantes par toutes les enquêtes d'opinion. Cependant, la décision du président du Conseil sortant et celle de son prédécesseur Silvio Berlusconi (PdL) de participer au scrutin constituent des menaces pour le Parti démocrate (PD), principal parti d'opposition emmené par Pier Luigi Bersani. La gauche se doit en effet d'obtenir la majorité dans chacune des deux Chambres du parlement pour être en mesure de gouverner. Le scrutin est donc très ouvert et la campagne électorale, qui sera suivie de près dans toute l'Europe, s'avère de la plus haute importance. Comme les Grecs et les Néerlandais il y a quelques mois, les Italiens sont en fait appelés à choisir entre leur appartenance à la zone euro et pas moins que le renversement du système européen.

Selon la dernière enquête d'opinion réalisée par l'institut sWG spa pour la chaîne de télévision RAI 3 et publiée le 25 janvier, la coalition des forces de gauche devrait arriver en tête des élections parlementaires avec 34,1% des suffrages. Elle devancerait la coalition dirigée par Silvio Berlusconi, qui recueillerait 26,6% des voix ; le Mouvement cinq étoiles (M5s) du populiste Beppe Grillo, qui obtiendrait 17,2% des suffrages, et les listes soutenues par Mario Monti, qui recueille-

raient 12,8% des voix. La coalition de gauche Révolution civile, composée par l'Italie des valeurs (IdV) d'Antonio di Pietro, la Fédération de la gauche et celle des Verts, recueillerait 5,4% des suffrages.

« *Pier Luigi Bersani et Nichi Vendola (leader de Gauche, écologie et liberté, SEL) sont assurés d'obtenir la majorité absolue à la Chambre des députés d'autant que, en vertu de la loi électorale, il leur suffit d'obtenir une voix de plus que les autres pour obtenir 340 des 630 sièges de la Chambre* » affirme Roberto d'Alimonte, professeur de science politique à l'université LUIS de Rome. La situation est en revanche loin d'être aussi assurée au Sénat où une prime de majorité est accordée dans chacune des régions à la coalition arrivée en tête du scrutin. 4 régions seront très disputées (les forces de gauche sont données gagnantes dans les autres) : la Lombardie (49 sièges de sénateurs), la Vénétie, la Sicile et la Campanie.

Pour beaucoup d'analystes, les élections parlementaires des 24 et 25 février devraient déboucher sur une alliance entre la gauche de Pier Luigi Bersani et les listes de Mario Monti. « *Si l'on suit la logique assez perverse de cette campagne, Mario Monti doit espérer que Silvio Berlusconi obtienne un résultat élevé afin que Pier Luigi Bersani le fasse participer à un gouverne-*

ment de centre gauche » souligne Roberto d'Alimonte. Le président du Conseil sortant et le leader de la gauche se sont rencontrés il y a quelques jours selon la presse italienne. Le quotidien La Stampa a même affirmé que les deux hommes s'étaient mis d'accord sur une stratégie électorale pour barrer la route à Silvio Berlusconi. « *L'Italie doit retrouver un processus démocratique normal et il n'y a pas de raisons d'imaginer qu'aucune majorité ne sortira des urnes en avril 2013* » affirmait le président du Conseil sortant en septembre dernier.

16 novembre 2011-22 décembre 2012, treize mois de gouvernement Mario Monti

Le 8 novembre 2011, Silvio Berlusconi est contraint à la démission de la présidence du Conseil à la suite de la défection de 3 députés de son parti qui a entraîné la perte de sa majorité au parlement. Huit jours plus tard, Mario Monti lui succède avec une mission : le redressement économique de l'Italie. Le 4 décembre 2011, il fait adopter un plan d'austérité, appelé *Salva Italia*, de 63 milliards € sur 3 ans. Son but : revenir à un quasi équilibre des finances publiques en 2013, ses moyens : la réduction des dépenses publiques et la mise en œuvre de plusieurs réformes structurelles. Le 20 janvier 2012, un nouveau plan, *Cresci Italia*, a pour objectif de restaurer la croissance et de renforcer la compétitivité du pays par la simplification des procédures administratives et par la libéralisation de plusieurs professions réglementées. A la fin du mois de juillet 2012, une deuxième réforme structurelle est adoptée sur le marché du travail. Elle élimine un grand nombre de contrats précaires (les contrats à durée déterminée sont notamment limités à 36 mois) et vise à faciliter les procédures de licenciements grâce à la modification de l'article 18 du Code du travail qui conférait une protection contre le licenciements des employés d'entreprises de plus de 15 salariés et les obligeait à réembaucher tout salarié dont le licenciement avait été jugé illégitime. Désormais, seul un salarié victime de licenciement discriminatoire doit obligatoirement être réembauché.

Durant son mandat, Mario Monti a également ouvert le chantier de la réforme des retraites en allongeant le nombre d'années de travail nécessaire pour atteindre

l'âge légal de la retraite (celui-ci a été repoussé à 66 ans pour les hommes et à 62 ans pour les femmes). Il pourrait atteindre jusqu'à 70 ans en 2015. Le calcul de pensions de retraite sera désormais effectué sur l'ensemble de la carrière pour l'ensemble des salariés. Le président du Conseil a commencé à réformer la politique fiscale : lutte contre l'évasion fiscale qui a représenté 41 milliards € en 2012 (renforcement des contrôles de la police financière et limitation à 1 000 € des paiements en argent liquide) et augmentation des taxes sur les biens immobiliers. Le gouvernement de Mario Monti a mis en place un nouvel impôt foncier sur la résidence principale, l'IMU (*Imposta municipale unica*), qui a rapporté 23 milliards €, soit +9 % prévu. Celui-ci a remplacé l'ICI, qui faisait entrer 14 milliards € dans les caisses de l'Etat et avait été aboli par Silvio Berlusconi en 2008. 80% des Italiens sont propriétaires de leur logement.

Troisième économie de la zone euro, l'Italie est en récession depuis mi-2011. En 2012, le PIB devrait se contracter de 2,4%. La dette du pays atteint 2 000 milliards €, soit 126% du PIB du pays, un record historique. Le chômage s'élevait en octobre dernier à 11,1%, le taux le plus élevé depuis la publication des statistiques mensuelles en janvier 2004. La proportion de jeunes sans emplois parmi les 15-24 ans atteint 36,5%, un record dans la péninsule. Par ailleurs, la production industrielle a chuté de 7,6% au cours des 12 derniers mois et la consommation des ménages de 3,2% entre novembre 2011 et novembre 2012. L'écart entre les Italiens les plus riches et les plus pauvres n'a cessé de s'accroître.

Si les Italiens savent gré à Mario Monti d'avoir rendu sa crédibilité et sa dignité à l'Italie, ils souffrent cependant de la cure d'austérité qu'il a imposée au pays. La situation sociale reste tendue à l'intérieur de la péninsule et Mario Monti ne suscite pas dans son pays l'enthousiasme qu'il soulève au sein des institutions et parmi les dirigeants européens. Entre novembre 2011 et le début de cette année, le *spread* (écart entre les taux d'intérêt italiens et allemands) est tombé en de 550 à 300 points, ce qui a permis d'abaisser le taux d'intérêt de la dette italienne de 7% à 4,52%, soit 20 milliards € en un an. Pour Roberto Perotti de l'université Bocconi de Milan, les économies budgétaires pour 2013, inférieures à 10

milliards €, restent limitées. « *La majeure partie des sacrifices consentis en 2012 sont venus d'une hausse de la fiscalité qui a atteint 3% à 4% du PIB. Bien peu a été fait pour réduire les dépenses publiques alors qu'il faudrait effectuer des coupes* » a indiqué l'universitaire.

Elections parlementaires de 2013 : l'inconnue Mario Monti

Aussitôt la décision du président du Conseil de démissionner de ses fonctions après le vote du budget, Silvio Berlusconi annonçait son retour sur la scène politique italienne et sa candidature à la succession de Mario Monti. Celui-ci a alors pris tout son temps pour révéler ses intentions quant à son avenir. Le 28 décembre dernier, il déclarait qu'il acceptait de conduire une coalition centriste aux élections parlementaires. « *Maintenant, je suis libre (...) J'accepte d'assumer le rôle de chef de la coalition et je m'engagerai pour garantir le succès de cette opération* » indiquait-il. Le président du Conseil a mis en avant ses « *énormes responsabilités sociales* » et affirmé que sa candidature visait à « *éviter la montée du nationalisme et du populisme* ». « *Nous ne pouvons pas remettre l'Italie dans les mains des incapables qui l'ont conduite jusqu'au mois de novembre 2011* » a déclaré le Professore, nom qu'on lui donne dans la péninsule. « *La vieille politique ne doit pas revenir. Le gouvernement technique n'aurait pas été convoqué si la chose publique avait été dans les mains de personnages politiques capables et crédibles* » a-t-il ajouté.

Sénateur à vie, Mario Monti ne peut se présenter à ce scrutin. Il pouvait cependant choisir de parrainer un parti politique (ou une coalition) ou bien de constituer une liste électorale sur son nom, solution qu'il a privilégiée. Les partisans du président du Conseil sortant formeront pour les élections sénatoriales une liste unique sous le nom d'Agenda Mario Monti pour l'Italie : pour le scrutin à la Chambre des députés, Mario Monti présentera sa propre liste sous le nom de Choix civique, avec Monti pour l'Italie, qui sera uniquement composée de membres de la société civile. Il a demandé à avoir le dernier mot sur les candidats qui ne doivent être impliqués dans aucun procès ou conflit d'intérêts et ne pas avoir fait d'entorse au code antimafia.

Mario Monti a donc franchi le pas et fait son entrée dans

une arène politique à l'écart de laquelle il avait toujours pris soin de se tenir. « *S'il y a des circonstances dans lesquelles je pourrais servir le pays de façon utile après les élections, je n'exclurais rien* » avait-il averti il y a quelques mois. Il a précisé qu'il ne souhaitait pas créer un nouveau parti mais prendre la tête d'un rassemblement qui ferait travailler ensemble les différentes forces du pays. « *Le clivage droite-gauche a une valeur historique et symbolique mais il ne reflète pas la véritable alliance dont l'Italie a besoin et qui tourne autour de l'Europe et des réformes* » a-t-il affirmé. L'homme se veut au-dessus des partis et souhaite s'adresser directement aux citoyens. Il aspire en quelque sorte à reconstruire le centre modéré sur des bases nouvelles, sans s'appuyer sur le modèle de l'ancienne démocratie-chrétienne qui a gouverné l'Italie durant près d'un demi-siècle avant de sombrer à la suite de scandales financiers.

Le programme de Mario Monti, intitulé *Changer l'Italie réformer l'Europe*, est bâti autour de 4 axes principaux : le maintien de l'Italie dans l'Europe, la relance de la croissance, la construction d'une économie sociale de marché dynamique et le changement des mentalités et des comportements en Italie. Il prévoit une poursuite des réformes engagées au cours des 13 derniers mois : la réduction à compter de 2015 de la dette de 5% par an pour ramener celle-ci à 60% du PIB contre 126% actuellement; l'inscription dans la Constitution (article 81) du respect de l'équilibre budgétaire (règle d'or) ; la baisse des taxes sur les revenus du travail et des entreprises ; l'amélioration de l'efficacité de l'administration ; la tolérance zéro face à l'évasion fiscale ; la révision de la loi électorale, que Mario Monti a qualifié « *d'indigne d'un pays comme l'Italie* » (avec notamment la réduction du nombre des parlementaires). Pour le président du Conseil sortant, les lourds sacrifices auxquels les Italiens ont consenti au cours de l'année passée doivent être respectés et ne peuvent être balayés. « *La lueur au bout du tunnel est plus proche qu'avant. Et je suis beaucoup plus optimiste qu'avant sur le fait que le tunnel ne s'écoulera pas sur nos têtes* » a-t-il affirmé.

Mario Monti se veut le candidat de l'Europe et mène bataille sous le drapeau du Parti populaire européen (PPE) qui a décidé de le soutenir au détriment de Silvio

Berlusconi. « *Les Italiens peuvent de nouveau marcher la tête haute comme des citoyens européens* » s'est enorgueilli le président du Conseil sortant en évoquant le bilan de son action à la tête de l'Etat. Celui qui se présente comme le seul capable de faire face à la crise économique et comme l'unique recours de l'Italie pour conserver sa place dans le monde, peut s'appuyer sur le soutien des institutions européennes comme de la plupart des 27 chefs d'Etat ou de gouvernement qui voient en lui l'artisan de l'assainissement de l'économie italienne et louent son travail à la tête du pays. « *Il n'y a pas de politique alternative à celle que suit Mario Monti* » a ainsi déclaré Herman van Rompuy, président du Conseil européen, le 13 décembre dernier. « *Les Italiens ne doivent pas céder à l'illusion qu'il existe des solutions miracles. Il n'y a pas d'option alternative à la correction des finances publiques et à l'amélioration de réformes qui améliorent la compétitivité* » a souligné le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso.

Mario Monti est soutenu par l'Union des démocrates chrétiens et du centre (UDC) de Pier Ferdinando Casini, Futur et liberté pour l'Italie (FLI) de Gianfranco Fini [1], plusieurs groupes centristes et par Vers la IIIe république, *think tank* dirigé par Luca Cordero di Montezemolo patron de Ferrari. D'autres personnalités tels que Sergio Marchionne, patron de Fiat, ou encore John Elkann, héritier de la famille Agnelli et actionnaire principal de l'entreprise automobile, ont également exprimé leur désir de voir Mario Monti poursuivre ses réformes et conserver la présidence du Conseil.

Celui-ci peut également compter sur l'appui de la Conférence épiscopale italienne, organe de la plus haute importance en Italie. « *On ne peut réduire à néant les sacrifices d'un an dont ont souvent pâti les couches les plus fragiles de la population* » a déclaré le cardinal Angelo Bagnasco, chef de l'Eglise italienne. L'Eglise catholique a longtemps soutenu Silvio Berlusconi qui avait promis de ne jamais faire voter une loi contraire aux valeurs de l'Eglise sur des sujets tels que la fin de vie ou le mariage entre personnes du même sexe. Au printemps 2011, cependant, les autorités religieuses de la péninsule ont cessé tout appui au Cavaliere (nom donné à l'ancien président du Conseil)

après la révélation de scandales sexuels dans lesquels il aurait été impliqué mais aussi en raison de certaines de ses positions politiques particulièrement incohérentes. Le quotidien du Vatican *L'Osservatore Romano* a rendu public son soutien à Mario Monti qui bénéficie donc de l'aval des *forti* (pouvoirs forts), nom donné en Italie à l'alliance de l'Eglise, de la finance et de l'industrie.

Silvio Berlusconi peut-il revenir ?

Depuis son départ du pouvoir le 8 novembre 2011, le Cavaliere a entretenu le doute sur son avenir. Le 9 décembre dernier, après l'annonce de Mario Monti de sa démission imminente, il a émis le souhait de revenir sur la scène politique et de briguer le poste de président du Conseil aux prochaines élections. « *Vous avez besoin de moi et je porte toujours secours aux gens dans le besoin* » déclarait-il sur la chaîne de télévision *RAI 1* le 17 décembre dernier. « *C'est avec tristesse que je retourne à la vie politique et je le fais une nouvelle fois par sens des responsabilités* » répétait-il sur la chaîne *TGCOM 24*.

De nouveau en campagne électorale, Silvio Berlusconi est passé, à l'égard de Mario Monti, des louanges aux critiques les plus vives. « *Mario Monti et ses collaborateurs ont fait ce qu'ils ont pu, c'est-à-dire beaucoup étant donné la situation institutionnelle parlementaire et politique intérieure et les conditions en Europe et dans le monde dans lesquelles notre économie et notre société ont dû affronter la grande crise financière* » déclarait-il il y a encore quelques mois. « *Des erreurs ont été commises, certaines réparables en commençant par certaines mesures fiscales erronées, mais la direction réformatrice et libérale a été en substance claire* » soulignait-il encore.

Son discours a profondément changé. « *Le gouvernement Mario Monti a suivi une politique trop germano-centrée que l'Europe a tenu à imposer à d'autres Etats et a créé une situation de crise qui est bien pire que lorsque nous étions au gouvernement. Les indicateurs économiques ont tous empiré ce n'est pas à moi de porter des jugements mais les données sont toutes négatives* » a affirmé Silvio Berlusconi le 11 décembre sur *Canale 5*, ajoutant. « *Moi président du Conseil, j'ai su dire non à Angela Merkel. Alors que le gouverne-*

1. Gianfranco Fini a rompu avec Silvio Berlusconi et quitté le Pdl à l'été 2010. 33 députés et 10 sénateurs de ce parti qui lui étaient fidèles l'ont suivi. En février 2011, Gianfranco Fini a créé son parti, Futur et liberté pour l'Italie (FLI).

ment Mario Monti a accepté une germanisation de la politique italienne et de devenir un protectorat de l'Allemagne ». Il a accusé Berlin d'avoir en 2011 œuvré à sa démission et demandé la mise en place d'une commission d'enquête sur la façon dont son gouvernement est tombé.

Silvio Berlusconi justifie donc son retour sur la scène politique par l'urgence de la situation et le bilan désastreux de son successeur qui, selon lui, a perdu toute crédibilité puisqu'il s'était engagé à ne jamais se lancer en politique lorsqu'il a pris la tête du gouvernement. Le *Cavaliere* affirme que l'économie italienne est à bout de forces. « *Un million de chômeurs supplémentaires, une dette publique qui augmente et un pouvoir d'achat qui s'effondre, la pression fiscale à des niveaux insupportables* », ainsi décrit-il la situation de son pays après 13 mois de gouvernement Mario Monti. Selon lui, si l'on continue sur la voie actuelle, « *on arrivera à 3 millions de chômeurs, le gouvernement devra augmenter les impôts et on se retrouvera, comme la Grèce, au bord de la guerre civile* ». Silvio Berlusconi brandit la menace d'une sortie de la zone euro pour l'Italie. « *Si l'Allemagne n'est pas persuadée que la Banque centrale européenne (BCE) doit être une Banque centrale et imprimer la monnaie, si les taux ne baissent pas et si nous n'arrivons pas à trouver des financements, nous serons forcés d'abandonner l'euro et contraints, même si cela porterait atteinte à la zone euro, de revenir à notre devise pour être compétitifs* » a-t-il indiqué.

Il devrait centrer sa campagne électorale sur la classe moyenne, la baisse des impôts (en espérant séduire les Italiens – nombreux – mécontents des hausses récentes des taxes), la croissance et une critique de l'Europe, qu'il décrit comme « *soumise aux volontés de l'Allemagne* ». « *Le spread est une arnaque, une invention utilisée pour mettre en échec une majorité gouvernementale élue par les Italiens. Nous n'en avons jamais entendu parler avant, on n'en parle que depuis un an et en quoi cela importe-t-il ?* » s'interroge Silvio Berlusconi.

Sua Emittenza (Son éminence, autre surnom donné à l'ancien président du Conseil) a signé le 7 janvier dernier un accord électoral avec la Ligue du Nord (LN),

parti populiste de droite avec lequel il a gouverné entre 2008 et 2011 avant que les deux partis ne se séparent, la Ligue ayant refusé de soutenir la politique d'austérité de Mario Monti. Le PdL soutiendra le chef de la Ligue du Nord, Roberto Maroni, à la présidence du Conseil régional de Lombardie (des élections régionales anticipées sont organisées dans cette région en même temps que le scrutin national) en échange de quoi la LN formera une coalition avec le parti de Silvio Berlusconi aux élections législatives. Cet accord stipule que Silvio Berlusconi renonce au Palais Chigi, résidence des Premiers ministres italiens. En cas de victoire des forces de droite, le leader de son parti, Angelino Alfano, sera désigné à ce poste. Le *Cavaliere* a indiqué qu'il souhaiterait être nommé ministre de l'Économie et voir cette fonction couplée avec celle de ministre du Développement industriel.

Pour les élections parlementaires, l'ancien président du Conseil a procédé à un « *nettoyage* » des listes électorales de son parti. Ainsi, Nicola Cosentino, ancien secrétaire d'État à l'Économie impliqué dans une affaire de trafic d'influence, et Marcello Dell'Utri, sénateur condamné à 7 années d'emprisonnement pour complicité mafieuse mais dont le procès est toujours en cours, ont été éliminés des listes.

La réaction au retour de Silvio Berlusconi est loin d'être unanime au sein du PdL. Le parti est proche d'une scission entre son aile modérée et son aile droite. Une candidature « *absolument incompréhensible* » selon Giorgia Meloni, ancienne ministre de la Jeunesse, qui souhaitait se porter candidate à l'élection primaire en vue de désigner le candidat de la droite au poste de président du Conseil, un scrutin initialement prévu pour le 16 décembre. « *Nous voulons un autre centre droit, Mario Monti ne fait pas partie de notre horizon et une nouvelle candidature Silvio Berlusconi serait une erreur* » a-t-elle souligné. Gianni Alemanno, maire de Rome, Renato Formigoni ou Maurizio Lupi se sont dits consternés. « *On revient 20 ans en arrière* » a déclaré Mario Mauro, chef du PdL (PPE) au Parlement européen, qui a précisé : « *si les élections se transforment en référendum pour ou contre l'Europe, je suis du côté de l'Europe* ».

Beaucoup regrettent qu'une élection primaire n'ait pas été organisée. « *Je suis envieux de la primaire de la*

gauche car elle s'est révélée être un instrument exceptionnel et le centre droit ne devrait pas s'en priver » a indiqué Gianni Alemanno. « *C'est vraiment dommage que la primaire du centre gauche n'ait pas été accompagnée d'une primaire du centre droit. Nous avons payé et nous devons encore payer ce vide politique* » a affirmé Fabrizio Cicchitto, chef de file des députés du PdL au parlement italien. Même Angelino Alfano a reconnu que « *la gauche a su se relancer en dialoguant avec son électorat* ». « *Construit sur une base personnelle, le PdL est un parti sans racine quasi inexistant. Que leur leader disparaisse et le parti se délite* » a indiqué le professeur de science politique Raffaella de Mucci.

Un retour de Silvio Berlusconi au parlement ou au gouvernement aurait l'immense avantage de soustraire, au moins pour un temps, ce dernier à la justice. Le gouvernement de Mario Monti a en effet adopté en décembre dernier un décret de loi interdisant à toute personne condamnée à 2 ans de prison (y compris en cours de mandat) l'accès à des fonctions électives. Les procédures judiciaires contre Silvio Berlusconi avaient été gelées en 2010 par une loi qui lui accordait l'immunité mais qui a été en partie invalidée le 13 janvier 2011. Mais surtout, les Italiens ont très massivement rejeté, les 12 et 13 juin 2011 par référendum, une loi assurant l'immunité judiciaire au président du Conseil de l'époque (94,6% de « non »), obligeant ce dernier à répondre à la justice dans plusieurs affaires. Le 26 octobre dernier, Silvio Berlusconi a été condamné à 1 an de prison ferme et à 3 ans d'interdiction de toute fonction publique pour fraude fiscale dans l'affaire Mediaset. Il est accusé d'avoir artificiellement gonflé le prix des droits de diffusion de films, achetés par des sociétés qui lui appartenaient, lors de leur revente à sa société audiovisuelle, Mediaset. Au total, le détournement atteindrait 35 millions €. *Sua Emittenza* devrait cependant interjeter appel de la décision.

Silvio Berlusconi reste mis en cause depuis avril 2011 dans le *Rubygate*, nom donné à partir du surnom de la jeune Karima el Maghroug à un scandale sexuel. L'ancien président du Conseil est soupçonné d'avoir eu des relations sexuelles tarifées avec la jeune fille alors qu'elle était encore mineure et d'avoir, en mai 2010, fait pression sur la préfecture de Milan pour obtenir sa remise en liberté après son interpellation pour vol. De

son côté, il reconnaît avoir donné de l'argent à Karima El-Mahroug mais seulement pour lui permettre d'ouvrir un institut d'esthétique et éviter qu'elle se prostitue. Il a toujours nié les accusations dont il fait l'objet et répété que les soirées *bunga bunga* dont la presse a longuement parlé n'avaient « *rien d'illégal* ». Il a justifié son intervention auprès de la police en affirmant qu'il croyait que Karima El-Mahroug était la nièce du président égyptien de l'époque Hosni Moubarak. La prostitution de mineure et l'abus de pouvoir sont passibles de respectivement 3 et 12 ans de prison en Italie. Pour éviter toute interférence avec la campagne électorale, les avocats de Silvio Berlusconi ont demandé un report du procès du *Rubygate* dont une audience devait initialement se tenir avant le scrutin. La justice a finalement reporté au 11 mars la date de la dernière audience.

Si Silvio Berlusconi sait sans doute que la partie est sans doute perdue et qu'il n'est pas en mesure de remporter les prochaines élections parlementaires, il sait également qu'il peut, même avec un résultat moyen, être en capacité de constituer un groupe parlementaire et de former une minorité de blocage empêchant quasiment de gouverner. A un mois du scrutin, on se souviendra que tous ceux qui ont enterré *Sua Emittenza* se sont toujours trompés.

Et la gauche dans tout ça ?

Paradoxalement, alors qu'elles sont données gagnantes par toutes les enquêtes d'opinion, les forces de gauche ont été quasiment évincées de la campagne électorale par l'entrée de Mario Monti dans la compétition et le retour de Silvio Berlusconi. En se présentant au scrutin, Mario Monti compromet en effet les chances du Parti démocrate (PD). Son leader Pier Luigi Bersani s'est élevé contre la candidature imprévue d'un homme que le PD a soutenu pendant 13 mois. « *Sa candidature est moralement discutable* » a déclaré l'ancien président du Conseil (1998-2000), Massimo d'Alema (PD), en décembre dernier. « *Le Parti démocrate ne s'attendait pas à cette décision de Mario Monti qui met Pier Luigi Bersani en grande difficulté. Celui-ci va devoir se démarquer du Professore en gauchisant son discours au risque de créer des tensions avec la frange la plus*

modérée du parti et avec les centristes avec lesquels il envisageait à terme une stratégie d'alliance » analyse l'historien et sociologue Marc Lazar.

Pier Luigi Bersani a demandé à Mario Monti de se positionner sur l'échiquier politique. « *Que Mario Monti nous dise avec qui il est, quels sont ses choix et ce qu'il pense des droits civils* » a-t-il demandé. Il a réclamé au président du Conseil sortant de préciser s'il comptait siéger avec Silvio Berlusconi au sein du PPE. A toutes ces questions, Mario Monti a répondu qu'il était « *du côté de ceux qui aspirent à réformer l'Italie* ».

Les démocrates affirment n'avoir qu'un seul adversaire : Silvio Berlusconi. Par ailleurs, ils font tout pour ne pas apparaître comme les suiveurs des réformes de Mario Monti. « *Seul le Parti démocrate peut atteindre les objectifs formulés par le chef de l'Etat Giorgio Napolitano dans son message de fin d'année : priorité à l'Europe, à l'emploi et à l'instruction, rigueur des comptes, lutte contre la fraude fiscale et la corruption* » a ainsi déclaré Enrico Letta, n° 2 du PD. « *Nous répondrons coup sur coup à Silvio Berlusconi. Notre priorité sera la lutte contre le populisme* » a-t-il ajouté.

Pier Luigi Bersani a été désigné candidat de son parti à la présidence du Conseil le 2 décembre dernier après avoir remporté le 2e tour de l'élection primaire organisée par la gauche italienne en recueillant 61% des suffrages (44,9% au 1er tour) contre le maire de Florence, Matteo Renzi (39% des voix ; 35,5% au 1er tour). 3,5 millions d'Italiens s'étaient rendus aux urnes le 25 novembre lors du 1er tour de la primaire où, outre Pier Luigi Bersani et Matteo Renzi, 3 autres candidats étaient en lice : Nichi Vendola, gouverneur des Pouilles, Bruno Tabacci, ancien démocrate-chrétien, et Laura Puppato, leader des démocrates au conseil régional de Vénétie. Ces trois candidats ont soutenu Pier Luigi Bersani lors du 2e tour.

Les 29 et 30 décembre 2012, les sympathisants de gauche étaient également appelés aux urnes pour désigner la grande majorité de leurs candidats au parlement. 1,2 million de personnes se sont prononcées dans cette nouvelle primaire qui était une première historique. « *La grande majorité de nos élus seront issus de primaires alors que Silvio Berlusconi a envoyé ses petites copines au parlement* » a souligné le député démocrate Matteo Colaninno. « *Après les primaires*

pour les candidats et celle pour le leader de la coalition de gauche, c'est une généralisation du recours à ce mode de sélection des candidats. Dans un pays que l'on disait anesthésié par les télévisions de Silvio Berlusconi, cela montre que la gauche italienne a su chercher de nouvelles formes de participation politique. Ces primaires pour le parlement correspondent à une exigence de transparence et à une tentative d'aggiornamento du Parti démocrate pour promouvoir une nouvelle classe dirigeante » a indiqué Marc Lazar. Les listes démocrates présenteront 40% de femmes pour les élections parlementaires. 18 d'entre elles conduiront une liste.

Le Parti démocrate s'est allié pour le scrutin des 24 et 25 février avec Gauche, écologie et liberté (SEL) de Nichi Vendola, le Parti populaire du Tyrol du Sud et le Parti socialiste italien (PSI) de Riccardo Nencini au sein de la coalition « Italie Bien commun ». Le programme de Pier Luigi Bersani, intitulé *Dix idées pour changer l'Italie*, se veut un « *programme de vérité* ». Le leader démocrate prévoit d'alléger les taxes sur le travail et les entreprises en luttant contre l'évasion fiscale et en déplaçant le poids de la fiscalité sur les rentes et les grands patrimoines financiers et immobiliers. Il s'est engagé à suivre l'agenda de Mario Monti mais en se focalisant davantage sur l'emploi et le social. Pier Luigi Bersani n'exclut pas une alliance avec les centristes de l'UDC de Pier Ferdinando Casini après le scrutin. « *L'Italie juste, l'Italie qu'il faut construire et à laquelle ont droit les Italiens* », tel est le slogan électoral qu'a choisi la coalition de gauche pour les élections.

A gauche toujours, l'Italie des valeurs (IdV), d'Antonio di Pietro, s'est allié avec la Fédération de la gauche, dirigée par Paolo Ferrero et Oliviero Diliberto qui rassemble le Parti de la refondation communiste (PRC) et le Parti des communistes italiens (PdCI), et avec la Fédération des Verts d'Angelo Bonelli au sein d'une coalition appelée « Révolution civile ». Antonio Ingroia est leur candidat au poste de président du Conseil.

Les autres partis

La Ligue du Nord (LN) traverse une période difficile. Elle est depuis plusieurs mois engluée dans les scan-

dales financiers. Son leader Umberto Bossi a démissionné le 5 avril 2012 après avoir été mis en cause avec plusieurs membres de sa famille dans une affaire de détournements de remboursements électoraux alloués au parti au titre de remboursements électoraux. Ils sont accusés d'avoir utilisé l'argent de la LN pour financer leurs voyages, leurs sorties ou encore la rénovation de leurs maisons. Le fils d'Umberto Bossi, Renzo Bossi, a dû lui renoncer à son poste de conseiller régional de Lombardie. Roberto Maroni est en charge de la direction du parti.

La gauche a également son parti populiste : le Mouvement cinq étoiles (M5s), créé par le comique Beppe Grillo en 2009, qui se veut une « association libre de citoyens ». « *Il y a un vide. Au lieu de le remplir avec le nazisme, le fascisme, la xénophobie, la peur des autres, nous le remplissons avec l'hyper démocratie* » affirme le leader du mouvement.

Beppe Grillo rejette les partis politiques qu'il accuse de « voler l'argent du contribuable ». « *Le perceuteur étrangle plus que la mafia* » aime-t-il à répéter. Il demande que les politiciens corrompus soient jugés de la même façon que l'ont été les criminels nazis après la Deuxième Guerre mondiale. Le M5s s'oppose à ce que les dettes des banques soient remboursées par les Italiens et souhaite voir l'Italie quitter la zone euro, « *qui appauvrit le peuple* », et plus largement l'Union européenne, qui « *brime les pauvres gens* ».

L'organisation est favorable à la mise en place d'un revenu minimum, à une réduction des dépenses militaires, à la suppression des financements publics pour les partis politiques, à la diminution du nombre de parlementaires et à la réduction de leurs rémunérations (ils sont actuellement les mieux payés d'Europe) et à l'abolition des provinces de l'Italie (au nombre de 110). Pour Beppe Grillo, Mario Monti (qu'il surnomme *Rigor Montis*) est « *issu d'un coup d'Etat* ». Il prospère sur les inquiétudes et le mécontentement, voire la colère, des Italiens désenchantés de la politique et affectés par les hausses d'impôt et les coupes budgétaires décidées par le gouvernement de Mario Monti. Il attire les abstentionnistes et les électeurs, de plus en plus nombreux, qui rejettent les partis traditionnels.

Le M5s a organisé un vote par internet pour désigner ses 945 candidats aux élections. « *Les candidats sont des ouvriers, des femmes au foyer, des chômeurs, des petits patrons, des fonctionnaires, des étudiants, soit l'âme véritable de notre pays* » a déclaré Beppe Grillo, qui ne se présente pas. Chacun des candidats s'est engagé à ne pas accepter de financement pour sa campagne et à ne pas recevoir plus de 5 000 € mensuels, soit la moitié de ce que perçoivent les parlementaires italiens.

Le M5s a créé la surprise aux élections municipales des 6 et 7 mai et 20 et 21 mai 2012 en remportant la ville de Parme où son candidat Federico Pizzarotti a été élu avec 60,2% des suffrages devant Vincenzo Bernazzoli (PD). Six mois plus tard, le M5s est devenu le premier parti de Sicile avec 14,90% des suffrages aux élections régionales qui se sont déroulé les 27 et 28 octobre 2012. « *Les politiques pensent que nous plaisantons. Mais quand ils comprendront que nous sommes terriblement sérieux, il sera trop tard. Notre virus se répand* » a-t-il indiqué en mai dernier, avant d'ajouter : « *Et maintenant, au parlement !* ». Des tensions internes se sont cependant fait jour au sein du M5s dont Federica Salsi, élue de Bologne, et Giovanni Favia, conseiller régional d'Emilie-Romagne, ont été exclus.

Le système politique italien

Le parlement italien est bicaméral et comprend la Chambre des députés (*Camera dei Deputati*) composée de 630 membres et le Sénat (*Senato della Repubblica*), qui en rassemble 315. Selon l'article 55 de la Constitution, les deux Chambres possèdent des pouvoirs identiques, l'Italie connaît donc un bicaméralisme égalitaire.

Les députés sont élus au sein de 26 circonscriptions au système proportionnel (listes bloquées), le Val d'Aoste utilisant le scrutin majoritaire à un tour. Les coalitions électorales doivent recueillir au moins 10% des suffrages exprimés pour être représentées à la Chambre des députés ; les partis politiques rattachés à une coalition, 2% ; les partis non affiliés à une coalition, 4% et les listes représentant les minorités, 20%. La répartition des sièges se fait selon la méthode d'Hondt. Une prime de majorité est accordée à la coalition arrivée en tête du scrutin ; celle-ci est calculée de façon différente dans chacune des deux chambres du parlement : elle va au parti (ou coalition) arrivé en tête au niveau national à la Chambre basse et à la Chambre haute, au premier parti de chacune des régions.

Les partis politiques non représentés au parlement doivent impérativement recueillir entre 1 500 et 4 000 signatures d'électeurs résidant dans une circonscription (300 au Val d'Aoste) pour pouvoir se présenter aux élections parlementaires. Les candidats doivent être âgés d'au moins 25 ans.

Les sénateurs sont élus au système proportionnel dans le cadre de circonscriptions régionales. La liste arrivée en tête du scrutin remporte 55% des sièges, les sièges restants étant répartis entre les autres listes. Le Sénat compte, outre ses membres élus, 5 sénateurs à vie qui sont des citoyens ayant contribué par leurs mérites à l'honneur de l'Italie. Le président du Conseil sortant Mario Monti est l'un d'eux. Tout candidat à la Chambre

haute doit être âgé d'au moins 40 ans et seuls les électeurs âgés de plus de 25 ans sont autorisés à désigner les membres du Sénat.

L'Italie possède un grand nombre de partis politiques. 8 sont représentés au parlement :

- le Parti du peuple pour la liberté (Pdl), créé le 12 décembre 2007 par l'ancien président du Conseil (1994-1995, 2001-2006 et 2008-2011) Silvio Berlusconi et dirigé par Angelino Alfano, il compte 276 députés et 147 sénateurs ;
- La Ligue du Nord (LN), parti populiste, antieuropéen et xénophobe créé en 1991 par Umberto Bossi, dirigé par Roberto Maroni, compte 60 députés et 25 sénateurs ;
- le Mouvement pour les autonomies (MPA), créé par Raffaele Lombardo le 30 avril 2005. Celui-ci, accusé de collusion avec la mafia et poussé à la démission de la présidence du Conseil régional de Sicile par Mario Monti, s'est retiré de la vie politique. Le MPA, qui prône l'autonomie du *Mezzogiorno* (partie sud de la péninsule), s'est allié avec Grand Sud de Gianfranco Micciché pour les élections. Il compte 8 députés et 2 sénateurs ;
- le Parti démocrate (PD), fondé par Walter Veltroni en

avril 2007 à partir des Démocrates de gauche (DS) de Piero Fassino, et de La Marguerite de Francesco Rutelli. Principal parti de l'opposition, il est dirigé par Pier Luigi Bersani et compte 217 députés et 118 sénateurs ;

- l'Italie des valeurs (IdV), parti créé en 1998 par l'ancien commissaire de police devenu juge, Antonio Di Pietro, à l'origine, en 1992, de l'opération *Mani pulite* (Mains propres), vaste intervention judiciaire contre la corruption du monde politique qui a abouti à la disparition de la Démocratie chrétienne et du Parti socialiste. Il compte 29 députés et 14 sénateurs ;
- l'Union des démocrates chrétiens et du centre (UDC), née en 2002 de la fusion de partis issus de la Démocratie chrétienne (DC),. Dirigée par Pier Ferdinando Casini, elle compte 36 députés et 3 sénateurs ;
- Le Parti populaire du Tyrol du Sud (SVP), parti démocrate-chrétien représentant les Italiens de langue allemande de la province autonome de Bolzano dirigé par Elmar Pichler Rolle et allié au Parti démocrate au sein de la coalition de gauche Italie Bien commun, compte 2 députés ;
- Autonomie, liberté, démocratie, coalition de centre-gauche du Val d'Aoste qui compte 1 député.

Rappel des résultats des élections législatives et sénatoriales des 13 et 14 avril 2008 en Italie

Participation : 80,4%

Chambre des députés

Partis politiques	Nombre des voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges obtenus
Parti du Peuple pour la liberté (Pdl)	13 628 865	37,39	276
Ligue du Nord (LN)	3 024 522	8,30	60
Mouvement pour les autonomies (MPA)	410 487	1,13	8
Total Coalition de Silvio Berlusconi	17 063 874	46,81	344
Parti démocrate (PD)	12 092 998	33,17	217
Italie des valeurs (IdV)	1 593 675	4,37	29
Total Coalition de Walter Veltroni	13 686 673	37,54	246
Union des démocrates chrétiens et du centre (UDC)	2 050 319	5,62	36
Parti populaire du Tyrol du Sud (SVP)	147 666	0,41	2
Autonomie, liberté, démocratie	29 311	0,08	1
Mouvement associatif des Italiens de l'étranger			1
Autres	3 503 773	10	0

Source : Source : Ministère de l'Intérieur italien

Sénat

Partis politiques	Nombre des voix obtenues	Pourcentage des suffrages recueillis	Nombre de sièges obtenus
Parti du Peuple pour la liberté (PDL)	12 510 306	38,17	147
Ligue du Nord (LN)	2 642 167	8,06	25
Mouvement pour les autonomies (MPA)	355 076	1,08	2
Total Coalition de Silvio Berlusconi	15 507 549	47,32	174
Parti démocrate (PD)	11 042 325	33,70	118
Italie des valeurs (IdV)	1 414 118	4,32	14
Total Coalition de Walter Veltroni	12 456 443	38,01	1
Union des démocrates chrétiens et du centre (UDC)	1 866 294	5,69	3
Autres	2 940 941	9	6

Source : Source : Ministère de l'Intérieur italien

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.